



Planification de la mise en œuvre de la CPC pour les directeurs de programme et les programmes de résidence

En tant que directeur de programme (DP), vous jouerez un rôle central dans la transition de votre programme vers La compétence par conception (CPC) : vous serez l'architecte pédagogique, le chef d'équipe et le gestionnaire du changement. Diriger des changements de cette envergure signifie sensibiliser, soutenir, préparer et mobiliser tous les acteurs locaux. La mise en œuvre exigera donc peut-être plus de temps et sera peut-être plus difficile à réaliser que ce que vous aviez prévu au départ. Vous n'êtes pas seul par contre, car il y a des personnes dans votre institution et partout au pays qui peuvent contribuer à faciliter vos activités de mise en œuvre.

Un petit groupe d'éducateurs cliniciens, de directeurs de programme et de responsables de l'approche par compétences en formation médicale a créé cet outil de planification pour les DP, à partir de modèles et de stratégies qui, selon nous, aident couramment à réaliser la mise en œuvre. Selon votre discipline, vos systèmes et votre institution, et selon les besoins, les priorités, les ressources et la taille de votre programme, vos activités peuvent avoir lieu plus tôt, plus tard ou exiger plus de temps que prévu. Ne vous en faites pas si votre liste d'activités est plus longue ou plus courte. Ne laissez rien au hasard, communiquez dès le début avec vos ressources et responsables des systèmes locaux pour vous assurer de respecter les politiques de votre institution et d'établir des délais propices pour vos activités. Si vous avez besoin d'aide pour prendre contact avec les responsables locaux de la mise en œuvre de la CPC, communiquez avec votre vice-doyen aux études postdoctorales ou votre responsable local de l'approche par compétences en formation médicale.

Où vous situez-vous? 30 mois 18 mois 12 mois 6 mois 0 mois

Vous constaterez que cet outil de planification est structuré en fonction du nombre de mois précédant « le grand jour », c.-à-d. celui du lancement dans le cadre de la CPC, le 1^{er} juillet. Vous pourrez ainsi planifier vos activités et évaluer vos progrès en fonction du lancement prévu pour votre discipline. N'oubliez pas cependant que le calendrier et les activités varieront; on peut s'y attendre et ceci est tout à fait normal. Notez aussi que nous avons structuré les activités habituelles en trois grands axes pour vous aider à mieux organiser le travail : 1) équipe et ressources, 2) structure et 3) renforcement des capacités.

Nous tenons à souligner les contributions suivantes : Dre Adelle Atkinson, Dre Andrée Boucher, Dre Janice Chisholm, Dre Susan Glover Takahashi et Dre Kirsty Tompkins. Nous aimerions également remercier les responsables de l'approche par compétences en formation médicale et les directeurs de programme pour leurs commentaires au sujet de cet outil.





Préparatifs

30
mois
avant le lancement

Préparez le changement , y compris l'ajustement du programme en fonction de la CPC (comprend l'atelier 1)

Équipe et ressources

- **Approfondissez vos connaissances sur la CPC** par des lectures sur la raison d'être et des documents expliquant le contexte. Votre rôle à titre de responsable et de ressource-clé pour votre programme l'exige.
- **Formez votre équipe** au sein de du programme. Recrutez des enseignants et des résidents intéressés afin de partager le travail et de donner l'élan requis.
- **Contactez votre bureau des études postdoctorales et le responsable local de l'approche par compétences en formation médicale** aux fins de soutien et d'orientation :
 - Découvrez les leçons tirées par d'autres disciplines.
 - Obtenez auprès de votre bureau des études médicales postdoctorales les politiques, modalités et pratiques de mise en œuvre de la CPC (p. ex., plateforme d'évaluation, transfert des apprenants, comité de compétence, conseillers universitaires).
 - Discutez des façons de partager le travail (p. ex., comité d'intégration de l'approche par compétences, directeur adjoint de programme, porte-parole des résidents, soutien administratif et éducatif).
- **Dressez une liste de ressources** que vous pourrez utiliser pour élaborer vos plans (p. ex., Répertoire des ressources sur la CPC, guide préparatoire).

Structure

- **Demandez-vous s'il y a lieu d'apporter des changements aux stages et aux services** en raison de la mise en œuvre de la CPC (p. ex., ajouter une formation intensive (boot camp), créer d'autres expériences de formation ou stages, tenir les expériences/stages plus tôt ou plus tard pour que les activités professionnelles fiables (APC) soient terminées à l'étape appropriée).
- **Travaillez avec votre vice-doyen aux études postdoctorales ou responsable de l'approche par compétences en formation médicale** afin d'approfondir l'impact et de planifier la mise en œuvre. Déplacer, ajouter ou supprimer des expériences peut avoir des répercussions sur les services.
- **Formez un comité de compétence** afin de vous préparer à la prise de décision concernant la progression des résidents. Votre comité de programme de résidence ou votre comité d'évaluation pourra peut-être tenir lieu de comité de compétence.
- **Préparez votre comité aux discussions structurées du comité de compétence** et les décisions sur la progression des résidents, y compris une meilleure utilisation des outils de consignation et autres documents.

Renforcement des capacités

- **Envisagez de procéder à une évaluation des besoins** de votre programme. Ces données pourraient aussi servir aux futures activités d'évaluation.
- **Peaufinez la culture de rétroaction au sein de votre programme et améliorez les compétences en coaching** (p. ex., désignez des enseignants et des porte-parole des résidents motivés et compétents, choisissez un(des) modèle(s) de rétroaction, créez des occasions d'observer les résidents, de leur offrir du coaching et de documenter leur progression dans la structure actuelle, et revoyez la forme des rencontres DP/résident au sein du programme).

- **Pilotez des essais avec certaines APC**, même si elles ne sont pas définitives. Planifiez déjà à quel moment et à quel niveau vous pourrez communiquer les changements liés à la CPC aux intervenants locaux (membres du corps professoral, résidents, CPR, directeur de département/chef de service, services cliniques touchés et autres programmes de résidence).
- **Fournissez de brèves mises à jour et activités de perfectionnement du corps professoral** lors des réunions ou événements tenus avec les enseignants et les résidents. Créez des messages clés de trois, cinq ou quinze minutes et déterminez quand il conviendra d'utiliser les versions courtes ou la version longue.